

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.
Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

22 ET 23 AVRIL 1871.

Les forts du sud tirent nuit et jour sur le plateau de Châtillon, mais sans empêcher les Versaillais de construire leurs batteries.

A dix heures du matin, trois cents francs-tireurs de la Commune, nouvellement créés et tout flam-bants neufs, partent en éclaireurs du côté de Châtillon. Arrivés à la hauteur de Clamart, ils tombent dans une embuscade versaillaise, qui en tue ou blesse une vingtaine et fait tout le reste prisonniers. Cette fameuse milice n'a duré qu'un jour.

Envahissement de la compagnie d'éclairage au gaz. Vol de la caisse. Les gardes nationaux emportent 7,500 francs.

La Commune nomme le citoyen Rastoul inspecteur général des ambulances.

Pendant toute la journée du 23, les forts continuent de faire pleuvoir leurs projectiles sur les Versaillais impassibles, dont les travaux s'achèvent.

On lit dans un journal de la Commune, sous la signature du citoyen Maroteau :

« Les chiens ne vont plus se contenter de regarder les évêques, ils les mordront. Nos balles ne s'aplatiront pas sur les scapulaires. Nous avons pris Darboy comme otage. Si on ne nous rend point Blanqui, il mourra. »

On ferme l'établissement des sœurs de la rue de la Jussienne. Beaucoup de frères des écoles chré-tiennes quittent forcément leurs maisons. Des centaines de jeunes gens sont jetés dans les cachots de la Commune, parce qu'ils refusent de prendre part à cette infâme guerre civile.

La Commune invite les étudiants à nommer dix délégués et à les envoyer conférer avec elle pour réorganiser l'enseignement médical. Tous les étudiants se rassemblent et votent à l'unanimité qu'ils ne reconnaissent pas le pouvoir de l'Hôtel-de-Ville.

SAUMUR

22 AVRIL.

En présence de diffamations absurdes dont nous sommes évidemment le seul juge, nos amis ne restent pas assez calmes, et nous ne croyons pas utile de publier d'autres lettres qu'ils nous adressent. Les premiers chrétiens furent livrés aux bêtes, la France a été livrée aux communards et aux démagogues, doubles démons qui d'un jour à l'autre peuvent la ressaisir : pourquoi ne serions-nous pas livré, nous aussi, à leurs morsures et à leurs outrages ? Il y a tantôt

vingt ans que nous avons abandonné la littérature profane, le roman et le théâtre, pour nous consacrer à des œuvres moins frivoles. Au milieu des illusions mondaines qui nous ont égaré comme beaucoup d'autres, nous avons eu le bonheur de conserver la foi, plantée vigoureusement dans notre âme par une mère chrétienne. Ceci explique pourquoi nous n'avons pas hésité à nous prendre corps à corps avec les ennemis du Christ, qui sont en même temps les plus cruels ennemis de la société. Nous savions ce qui nous attendait dans la lutte, et à quelles bottes déloyales, à quels coups florentins nous exposait ce duel.

Il faut envisager sainement les choses et ne pas s'émouvoir hors de propos.

Comment voulez-vous que ces gens-là répondent ? Est-ce qu'ils peuvent avoir de la logique en défendant leur misérable cause ? De l'esprit, ils n'en ont jamais, c'est une perle qui ne se trouve pas dans leur fange. Ils sont donc obligés, à moins de rester à l'affront et de se clouer volontairement la langue au pilori du mutisme, de répondre par la calomnie et par l'injure.

« Mentez toujours ! » leur a dit Voltaire.

Et ils mentent effrontément, ils mentent par système, en tout et partout, à Rome où la révolution triomphe, à Paris où elle couve sous la cendre, à Carcassonne où le sentiment religieux les offusque, à Saumur où l'*Echo de l'Ouest* les agace et gêne leurs honnêtes manœuvres.

Les rouges sang de bœuf de ce pays, déjà fort irrités de la création d'une feuille chrétienne et monarchique, ont été pris d'une rage soudaine en nous voyant attaquer ce dauphin-cyclope, auquel ils réservent l'héritage de la France, après Thiers premier du nom. Ils nous insultent, ils nous diffament ; quoi de plus simple ? Ils se démènent au milieu de leur borbier politique et nous éclaboussent ; ils cherchent à nous éloigner

du véritable champ de bataille et à nous attirer sur le terrain de la défense personnelle : nous ne donnons pas dans ce piège. Le travail et le devoir d'abord.

Nous attendrons notre heure et notre convenance pour demander ensuite satisfaction à la loi.

Tout cela prouve une chose et la prouve catégoriquement : c'est qu'il y a dans ce pays des hommes dangereux et un journal détestable comme principes et comme doctrine.

Sans chercher bien loin, lisez l'article signé Lockroi, que ce journal publiait, samedi 20 avril, avec enthousiasme et avec amour. Cela s'intitule *M. Réac ou le mot et la chose*. Impossible d'exciter d'une manière plus lâche et plus perfide les classes abruties contre les classes intelligentes, l'ouvrier contre le patron, le pauvre contre le riche.

Voilà le péril !

Voilà ce qu'il faut combattre avec toute l'énergie de la plume, avec tous les sacrifices de la bourse, avec toutes les résistances de l'âme et du corps.

Des discussions de parti, des querelles de couleur en ce moment, quelle misère ! La maison brûle, et nous nous livrons à des arguties ; nous récriminons, nous demandons, au risque d'être la proie des flammes, par quelle porte il faut sortir ! C'est plus que de l'imprudence, c'est de la folie.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

Dépêches et Nouvelles.

Madrid, 19 avril.

La *Iberia* dit qu'un soulèvement général du parti carliste est fixé pour dimanche 21 avril. Le même journal annonce que les alphonsistes se préparent à seconder le mouvement.

Hier, deux bandes carlistes ont été faites prisonnières dans les monts de Tolède.

On vient d'arrêter un certain nombre de chefs civils et militaires de la Commune, et la justice, grâce à ces arrestations, va mettre la main sur quelques-uns des principaux affiliés de l'Internationale. Cette bonne capture promet quelques révélations d'une telle importance, que l'instruction des individus récemment arrêtés en subit des lenteurs dont personne n'aura à se plaindre.

Un neveu du général Clément Thomas a été aussi arrêté, il y a quelques jours. Il vient d'être transféré à la maison de justice de Versailles. Cet individu a servi d'aide-camp au général Dombrowski, c'est déjà un grief d'une certaine gravité ; mais ce n'est pas tout, il est en outre fortement accusé d'avoir participé à l'assassinat de la rue des Rosiers. C'est un jeune homme de 29 à 30 ans, à l'air distingué. Il est très-abattu depuis son arrestation.

Aujourd'hui lundi l'Assemblée doit reprendre ses travaux. On espère que nos députés reviennent à Versailles avec la ferme résolution d'en finir, et de faire cesser le provisoire, qui est la mort de la France.

M. le préfet du Rhône a reçu de nouveaux ordres relatifs à la fermeture définitive du club de la rue Grôlée, cause de tous les désordres de Lyon.

Gambetta est de retour à Paris, après avoir donné au Havre un pendant à son discours d'Angers.

L'empereur Guillaume n'a pu paraître au bal donné le 18 par la reine ; il est retenu dans son appartement par sa luxation au genou.

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

COURAGE DES FEMMES.

Il arrive souvent, dans les tempêtes révolutionnaires, que le courage change de sexe au palais des rois.

On a vu des ministres perdre la tête, des aides-camp égarer leur consigne, des généraux même défaillir ; mais, en revanche, dans ces crises suprêmes, plus d'une fois les reines et les princesses trahies par la fortune et par leurs serviteurs montrèrent une âme grandie par le péril.

Les hommes, dont la fatuité ne consent pas à renoncer au monopole de la fermeté, inventent pour peindre ces héroïsmes féminins une expression qui réserve les droits du sexe fort, tout en rendant justice au sexe faible ; ils disent :

« Telle femme, à tel jour et à telle heure, montra un courage viril. »

Rappelons-nous les journées de février, où la

Révolution vint assaillir dans ses Tuileries la royauté que dix-huit ans auparavant Lafayette avait baptisée *la meilleure des Républiques*. Qui fit entendre alors au vieux roi les plus énergiques conseils ? Ce fut la vieille reine couronnée de cheveux blancs.

« — Allez, disait Marie-Amélie à Louis-Philippe, montrez-vous aux troupes abattues, à la garde nationale indécise ; je me placerai au balcon avec mes petits-enfants et mes princesses, et je vous verrai mourir égal à vous-même, au trône et à nos malheurs ! »

Des conseils moins romains prévalurent, et quelques heures plus tard le roi des Français montait dans son fiacre historique.

Mais la duchesse d'Orléans restait, et elle fit vraiment face à l'orage avec un sang-froid superbe, lorsque, vêtue de ses habits de deuil, tenant à la main le comte de Paris, accompagnée du seul duc de Nemours et d'un officier tenant dans ses bras le petit duc de Chartres, aujourd'hui chef d'escadrons en Afrique, elle se rendit à la Chambre pour boire jusqu'au bout le calice de la déchéance. Lamartine, qui eut le courage de parler contre

la Régence, nous l'a peinte, dans ses *Mémoires*, prenant des notes au milieu du tumulte de l'Assemblée envahie, et presque sous le couteau d'un garçon boucher hideux, dont le tablier taché de sang eût suffi pour faire évanouir une femme moins forte, en des circonstances moins graves.

Tel fut le 10 août en miniature de la royauté de juillet, et, ce jour-là, les deux hommes de la famille d'Orléans furent deux femmes, absolument comme au véritable 10 août le plus roi de France avait été Marie-Antoinette.

Cette femme héroïque et charmante, dont l'intelligence, la fermeté, la raison et le cœur sont l'honneur du trône de Louis XVI, et qui, encore aujourd'hui, dans l'histoire, tient tête, elle seule, à la révolution tout entière, elle ne voulait pas, au 10 août, quitter le palais des Tuileries, où cependant elle n'avait guère versé moins de larmes que le Temple et la Conciergerie devaient plus tard lui en voir répandre ; elle résistait à Louis XVI commandant qu'on les conduisit à l'Assemblée législative.

« — Vous ordonnerez avant tout, monsieur, que je sois clouée aux murs de ce palais ! » s'écriait-elle avec une énergie qui ne céda enfin que devant la volonté insistante du roi.

Marie-Antoinette sentait bien qu'elle ne reverrait plus les Tuileries, et, à quelques jours de là, elle partait pour le Temple. Son pied sortait, alors, par un soulier brisé :

« — Vous ne croyiez pas, dit-elle à quelqu'un avec un de ces sourires plus déchirants que les sanglots pour ceux qui en reçoivent la confiance, vous ne croyiez pas que la reine de France manquerait jamais de souliers. »

Cette agonie de Marie-Antoinette a duré des années.

Elle va de l'histoire du collier à l'échafaud du 16 octobre 1793. Dans ce long martyre, on ne vit pas une fois se démentir le courage de la reine. Quand le front saignait sous la couronne d'épines, la bouche souriait encore, le cœur n'avait pas de colère. Elle n'en voulait pas au roi de sa faiblesse, à la révolution de sa cruauté. Lors de l'attentat des 5 et 6 octobre, à Versailles, à force de courage et de bonne grâce, elle força ses assassins à crier :

M^r l'archevêque de Paris vient de publier les décrets du concile du Vatican, dans un mandement solennel et plein d'éloquence.

« Nos contemporains, dit un journal, à propos de cette œuvre remarquable, n'ont su qu'entasser ruines sur ruines, *Pelion sur Ossa*, dans le monde moral et social; de débris en débris, ils sont arrivés à l'épuisement; leur impuissant orgueil est bien humilié, car ils n'ont abouti qu'à faire la poussière, la confusion et la nuit. Par dessus ce misérable chaos resplendit l'unité catholique, et la colonne de la foi s'élève immobile au-dessus des pauvretés de ce siècle, comme les pyramides impérissables au milieu des ruines et du sable du désert. »

M. Thiers est fortement enrôlé depuis quelques jours. Heureusement il n'a pas de harangue à prononcer aujourd'hui pour la séance de rentrée. La courte allocution qu'il adresse à la Chambre, et qui n'a pas le caractère d'un message présidentiel, sera lue par M. Grévy.

FRAGMENT

D'UNE LETTRE DE MULHOUSE.

On ne peut se rendre véritablement compte du patriotisme de l'Alsace que dans le Haut-Rhin. A Strasbourg, et dans tout le Bas-Rhin, la résistance à la germanisation est immense; mais à Colmar et à Mulhouse, cette résistance prend à chaque instant des allures de révolte. Ici on ne dit pas nous sommes Français, on le crie avec des sanglots ou des menaces dans la voix. Aussi il faut voir comme les Allemands se font petits. Ils n'osent pas bouger, remuent à peine, et sont en tout et pour tout conciliants quand même.

Dans la rue, dans les cafés, dans les brasseries, ils s'efforcent de se dissimuler, tiennent le moins de place possible, et tâchent, par tous les moyens, de faire oublier leur présence.

Je viens d'assister à une scène qui n'était pas préparée, tant s'en faut, et qui m'a fait bondir. J'étais au café occupé à deviser avec un Alsacien qui écumait chaque fois qu'il lui fallait faire mention des Allemands. Survient un sien ami, docteur d'un village de l'intérieur.

— Bonjour! comment cela va-t-il; quel bon vent vous amène?

— Cela va mal, répond l'autre, je viens pour opter. Et ses yeux se mouillent.

— Mais vous allez donc quitter le pays? vous expatrier?

Vive la reine! et, plus tard, lorsque le comité des recherches voulait entendre sa déposition au Châtelet, sur les horreurs auxquelles elle venait d'échapper, elle répondit :

« — Jamais je ne serai la délatrice des sujets du roi... J'ai tout vu, tout su, tout oublié. »

L'impératrice Eugénie était dans le même ordre de sentiments, lorsqu'aux derniers jours de l'Empire, en face de l'invasion, elle prenait pour devise : Union et oubli.

Marie-Antoinette était la digne fille du roi Marie-Thérèse d'Autriche, qui avait naguère sauvé sa couronne et enthousiasmé les magnats de Hongrie à la diète de Presbourg. Elle eut une fille digne d'elle dans cette autre Marie-Thérèse, la duchesse d'Angoulême, dont Napoléon I^{er} disait :

« — C'est le seul homme qu'il y ait dans la famille des Bourbons. »

La duchesse d'Angoulême, en 1814, opposa seule, en effet, une barrière énergique au torrent déchaîné de l'île d'Elbe; elle avait dit à son mari :

« — Maintenez le Languedoc et la Provence dans

— Que voulez-vous, j'ai deux enfants, l'un de quatorze ans, l'autre de douze; j'aimerais mieux les étrangler, assommer leur mère et me tuer après plutôt que de les voir devenir Allemands.

— J'ai voulu hasarder quelques consolations banales.

— Monsieur, m'a répliqué le médecin, mes cheveux ont blanchi depuis le jour où ces maudits sont entrés sur la terre d'Alsace; tout est inutile; mes enfants ni moi ne sommes faits pour devenir membres de ce peuple de laquais; je veux rester Français quoi qu'il en coûte, et devrais-je mendier mon pain en France, j'irai, car je sens que la vue seule de l'Allemand dans nos foyers est un supplice qu'il me serait impossible d'endurer davantage.

« Triste, triste, triste! » comme disait Hamlet.

Ce brave docteur pleurait à chaudes larmes, et, ma foi, en rira qui voudra, j'ai pleuré avec lui. Quelques officiers prussiens étaient présents et regardaient. Je vous jure sur l'honneur que leur attitude a été correcte, sans quoi il aurait fallu en découdre, bon gré mal gré, et les danseurs n'auraient pas manqué au quadrille.

GAMBETTA-DAUPHIN.

Par la grâce de Dieu (je profite de ce que Mottu est en prison pour oser prononcer ce nom), M. Gambetta, fils aîné de France et dauphin de la République, lâchait dernièrement sur la ville d'Angers les robinets de son éloquence. Il a affirmé que M. Thiers était son oncle, et qu'il fallait, pour quelque temps encore, ménager le bonhomme en vue de sa succession prochaine. Il a appelé la révolution du 4 septembre « un hoquet », et tous ceux qui connaissent de près M. Gambetta affirment qu'en ces matières il se connaît mieux que personne, et que jamais orateur ne fut plus plein de son sujet. Il a déclaré que ce que les Français savent le moins, c'est la géographie de leur pays.

Ceci ressemble à une confession. N'est-ce pas, en effet, M. Gambetta, deux fois ministre alors et dictateur tout puissant, qui mérita un si beau bonnet d'âne dans sa proclamation datée de Tours, 1^{er} décembre 1870, huit heures du soir, en confondant Epinay-sur-Orge avec Epinay près Saint-Denis, ce qui transformait en sortie victorieuse l'effort courageux mais platonique des Parisiens.

Ce jour-là, le dauphin de la nouvelle France ressembla au dauphin de la fable et prit, — d'un cœur si léger qu'auprès de lui le cœur de M. Emile Ollivier serait de plomb, — le nom d'un port pour un nom d'homme.

Ni M. Maillé, maire d'Angers, à côté duquel M. Gambetta a pris place au fameux banquet arrosé de tant d'éloquence; ni M. Guilton, « le procureur général du 4 septembre », qui présidait le banquet; ni M. Trouessard, « le rédacteur vaillant du Pa-

le devoir; je me charge de garder Bordeaux et tous les départements voisins. »

Tout cédait, elle seule tint bon. La forteresse de Blaye, où quelque vingt ans plus tard la duchesse de Berry, vendue par Deutz à M. Thiers, devait subir sa captivité, vit et trahit les nobles efforts de la fille de Louis XVI et de Marie-Anéoinette, luttant contre le retour de l'Empire, comme sa mère avait lutté contre la révolution. Toutes deux furent brisées, mais non pas sans honneur.

Il semble, quand on relit l'histoire de ces âges troublés, que l'énergie de la vieille maison royale de France fût tombée en quenouille, et l'attitude de tant de princesses héroïques donne tort à la loi salique.

A la fermeté d'âme de la duchesse d'Angoulême, la duchesse de Berry savait joindre l'à-propos, le sourire et la belle humeur qui manquèrent toujours à la vie éternellement en deuil de la fille du roi-martyr et de la reine assassinée par la Terreur. Il y a tel propos de la mère d'Henri V où l'on croit voir revivre l'esprit d'Henri IV. C'est ainsi qu'à Nantes, en 1832, lorsqu'elle sort, après trente heu-

riole, » qui avait improvisé en quelques heures la petite fête; ni M. Gambetta lui-même, à ce qu'il paraît, n'ont souvenir de ce rude *pat-à-qu'est-ce*, qui fut un crime par ses conséquences; ou, s'il leur en souvient, ils ne s'embarrassent pas pour si peu.

Gambetta « a sauvé l'honneur du pays; » M. Guilton, « le procureur général du 4 septembre, » a encore répété cette rengaine au banquet d'Angers, en homme qui ne recule devant rien pour procurer des satisfactions générales ou particulières, privées ou publiques, aux hommes du 4 septembre.

Gambetta a sauvé l'honneur du pays!
O ciel! jusques à quand faudra-t-il entendre moudre ce refrain écœurant et ce mensonge digne des bouffonneries les plus cyniques de l'opérette, sur tous les cylindres des orgues à un sou de la démagogie?

Gambetta a sauvé l'honneur du pays!
Vous l'entendez, Chanzy; vous l'entendez, Bourbaki; vous l'entendez, d'Aurelle de Paladines; vous l'entendez, Mac-Mahon, vous aussi, Faidherbe, et vous, Ducrot, et vous, Douai, et vous aussi; Bataille; vous tous généraux, officiers et soldats, morts ou vivants, qui avez combattu, qui avez souffert le froid, la faim et la mitraille, vous qui avez laissé tout ou partie de votre vie sur les champs de bataille, champions glorieux ou obscurs de la patrie, ce n'est pas vous qui avez sauvé son honneur.

Gambetta a sauvé l'honneur du pays.
En quoi faisant, grands dieux? En empruntant (Dieu sait à quel prix!), chez Morgan; en se chauffant les pieds à Tours, en buvant du meilleur à Bordeaux, en n'armant pas ses troupes, en ne chaussant pas ses soldats, en ne nourrissant pas ses armées, en semant par toute la France ses bulletins ridicules et ses proclamations d'énergumène, en imposant aux chefs de corps les plans de MM. de Serre et Freycinet, le Polard et le Jomini de son cabinet particulier.

Tenez, Gambetta a sauvé l'honneur de la France comme Mottu a sauvé l'honneur particulier de la banque française, comme le général Bordone, — dont *Paris-Journal* publiait l'autre jour les quartiers de noblesse judiciaire, — a sauvé l'honneur particulier de l'armée, et Courbet l'honneur de l'art.

LE JOURNAL LE SIÈCLE ET M^r LE DUC D'AUMAËLE.

Le *Siècle* vient d'accoucher d'un article au sujet de M. le duc d'Aumale et du conseil général de l'Oise.

C'était à la dernière séance de cette assemblée; un membre s'est levé et a proposé qu'il fût voté une adresse de sympathie au Président de la République. — Je ne demanderais pas mieux, pour ma part, répond le duc d'Aumale, président du conseil général; je suis l'ami particulier du Président de la République; mais ignorez-vous la loi qui nous interdit les manifestations politiques? Ce qu'on nous propose, constitue une illégalité sur laquelle nous ne saurions délibérer valablement.

Ainsi parla le prince, ou à peu près, et il nous semble que ce langage était le seul qui fût à tenir dans l'espèce.

Mais comme le respect de la loi n'a jamais été qu'un mot sans valeur aux yeux du parti qui s'intitule républicain, le *Siècle* trouve

res de supplice, de sa cachette dénoncée par Deutz, derrière la plaque d'une cheminée; sa robe est brûlée; elle-même à moitié rôtie; elle meurt de faim et de soif; elle est vaincue et elle se rend au général Derrmoncourt; mais son premier mot est un bon mot : « — Général, vous nous avez fait une guerre à la saint Laurent. »

Voilà comment la grillade, la faim, l'étouffement et une claustration de cinq mois, succédant à tant de journées et tant de nuits de chevauchées errantes à travers la Vendée, avaient terni ce brillant esprit et ployé ce fier courage!

Je donne en dix aux hommes les plus braves d'égaliser cette amazone de sang royal.

De nos jours, Marie-Sophie, reine de Naples, a continué dignement la série des princesses vaillantes. L'Europe entière a admiré l'héroïne du siège de Gaëte. L'empereur lui rendit un solennel hommage dans son discours d'ouverture de la session parlementaire, le 4 février 1861 :

« — A Gaëte, disait Napoléon III, j'ai envoyé une flotte, au moment où elle semblait être le der-

très-mauvais que le prince ait donné cet exemple de soumission à la règle, et il tance vertement le président du conseil général de l'Oise. Du moment qu'on obéit à la loi, on doit avoir pour cela des motifs cachés et l'on devient suspect, aux yeux du *Siècle*.

Il n'y a qu'un prétendant ou un pharisien, écrit le *Siècle*, pour dire à un gouvernement : — « J'en suis bien fâché, mais la loi m'empêche de reconnaître, etc., etc. »

En d'autres termes, le *Siècle* se défie de tout homme qui déclare respecter la loi.

On ne respecte la loi, selon le *Siècle*, que quand on a de mauvais desseins. Respecter la loi est si peu dans les habitudes du *Siècle* et de ses amis, qu'ils se demandent avec inquiétude quel intérêt le président d'un conseil général peut avoir à respecter la loi.

Eux, ils la violent, quand ils l'osent. Ils la tournent, quand ils ne se sentent pas en force pour la violer.

Où ils enfoncent la porte qui les gêne, ou ils crochettent la serrure, en douceur. Ainsi le veut la tradition révolutionnaire. Aussi, il faut voir comme le *Siècle* s'indigne contre l'altitude correcte du duc d'Aumale au sein de son conseil général! La loi interdit aux conseils généraux de s'occuper, en séance, de matières politiques; eh bien, il faut s'en occuper hors séance, sous peine d'être « un pharisien ou un prétendant. » Ainsi raisonne le *Siècle*, et M. Barthélemy Saint-Hilaire lui donne raison avec ses jolis billets aux conseils généraux qui ont tourné et violé la loi. (*Paris-Journal*.)

UN ÉPISODE DE LA COMMUNE.

M. l'abbé Coullié, second vicaire de Saint-Eustache, a publié dans une intéressante brochure le récit des faits spéciaux qui se rattachent à son église, dans l'histoire des mauvais jours de la Commune. On y trouve tout au long la narration du bel et fructueux exemple donné par les dames de la Halle, qui contraste heureusement avec la paralysie dont se laissa atteindre, en ces temps néfastes, la plus grande partie de la population honnête de Paris. Nous y voyons qu'après la délivrance du curé, la Commune n'osa plus rien tenter contre une église si bien défendue, et que les cérémonies du culte s'y accomplirent régulièrement pendant tout le courant d'avril et mai, quand tant d'autres paroisses étaient fermées ou profanées indignement. Cependant, le 23 mai, alors que déjà les troupes de l'ordre avaient pénétré dans Paris, la Commune, avant de périr, jugea qu'elle avait le temps de commettre un crime de plus, et, en ce jour extrême, un membre du Comité central, armé jusqu'aux dents, est introduit chez le curé que les dames de la Halle leur avaient arraché.

Il avait dans sa poche le petit papier suivant :

Mandat d'amener le citoyen Simon, curé de Saint-Eustache. — Signé : Delescluze. — 23 mai 1871.

Il n'osa pas l'exhiber et fit comme une simple visite de politesse à celui qu'il était venu arrêter.

nier refuge du roi de Naples. Après l'y avoir laissée quatre mois, je l'ai retirée, quelque digne de sympathie que fût une infortune royale si noblement supportée. »

A ces mots, l'assistance entière éclata en applaudissements, soulignant par son adhésion et exagérant par sa bruyante sympathie la portée des paroles impériales.

Vers la même époque, si nous ne nous trompons dans nos souvenirs, l'impératrice Eugénie écrivit à la reine-soldat de Gaëte une lettre de fraternelle admiration, et la reine répondit :

« — Je n'ai rien fait, madame, que ce que vous feriez à ma place. »

Hier, la reine de Naples était à Pau; l'impératrice Eugénie est à Chislehurst. La destinée a réduit ces deux souveraines à n'être plus que des étrangères de distinction dans les pays où elles résident. Mais toutes deux ont conquis leur place dans le groupe des femmes illustres par l'énergie de leur caractère et la grandeur de leur âme.

B. LOUSTALOT.

M. le curé avait alors chez lui un sien neveu, M. Magne, fort attaché à son oncle, auquel la visite du membre du Comité central paraissait suspecte et qui tint à reconduire celui-ci lorsqu'il se retira. On boit des petits verres en route, de café en café; on cause à cœur débouffonné, et M. Magne se fait accompagner chez lui par ce singulier et nouvel ami, qui finit par se confesser tout-à-fait et lui fait lire l'ordre dont nous venons de donner le texte. On se tutoyait déjà. — « Tu l'aimes bien, ton oncle, dit le communalard !... Je n'ai pas osé l'arrêter; dis-lui qu'il s'en aille ! qu'il s'en aille ! »

Là ne s'arrête pas le curieux récit de M. l'abbé Coullié, et peut-être ce qui suit est plus intéressant encore que ce qu'on vient de lire; revenu à l'Hôtel-de-Ville sans gibier, le membre du Comité central faillit payer de la vie son bon mouvement. Condamné à mort comme traître, il n'échappa que grâce à l'intervention énergique d'un sien ami, membre de la Commune. On l'envoya reprendre, comme chef de légion, son poste de bataille. Il y combattit jusqu'au vendredi. Alors, voyant la partie tout-à-fait perdue, il arrache les insignes de son grade et cherche une cachette. Dans un quartier désert de Ménilmontant, il avise une maison isolée, et, à l'intérieur, un homme aux aguets :

« Sauvez-moi, lui dit-il, je suis perdu si on me découvre; sauvez-moi, car j'ai moi-même sauvé la vie à un homme. » Effrayé, hésitant d'abord, le paisible citoyen se laisse ensuite fléchir. « Entrez, répondit-il, et cachez-vous dans ce réduit. » Puis, plus tard, il revient vers son réfugié: « Vous avez sauvé la vie à un homme, pourrais-je savoir à qui? — Certainement! C'est le curé de Saint-Eustache; voyez et lisez son mandat d'amener, signé Delescluze. Il devait être fusillé ou brûlé mardi soir dans l'Hôtel-de-Ville, mais je n'ai pas osé l'arrêter. — Comment, vous parlez du curé de Saint-Eustache? Lui, condamné à mort! ce n'est pas possible! Mais je le connais, il a été notre curé dans la paroisse de Sainte-Marguerite, et nous l'aimions tant! Ah! vous l'avez sauvé; soyez tranquille, je vous sauverai deux fois s'il le faut, par reconnaissance. »

Le chef de légion, frappé de cette rencontre, ne put répondre que ces mots :

« Vraiment, je ne vaudrais pas grand-chose, mais j'ai fait une bonne action, et Dieu m'en récompense. »

Le lundi 29 mai, il osa venir lui-même s'informer s'il n'était rien arrivé de fâcheux au curé de Saint-Eustache.

La double morale de cet épisode de l'insurrection, c'est que les plus criminels ont beau avoir été trempés dans le Styx révolutionnaire, ils ne sont pas toujours invulnérables à la puissance de la vertu. Nous voudrions surtout que les gens de bien pussent apprendre, en lisant ce récit, que le désespoir n'est jamais permis, et que, fût-on désarmé, on peut encore être utile, si on en a le courage et la volonté. C'est ainsi que la Halle tint tête à la Commune dans l'affaire de son curé.

On n'est jamais tout-à-fait impuissant en politique, sans que la lâcheté des opprimés soit plus ou moins complice de la tyrannie des oppresseurs.

Bourgeois de France, méditez ces paroles que je souligne tout exprès pour vous !

LES DEUX ENFANTS ÉCRASÉS

PLACE DE LA CONCORDE.

(Nouveaux détails.)

On nous communique à l'instant de poignants détails sur le lamentable accident qui a causé, jeudi dernier, place de la Concorde, la mort de deux enfants du quartier du Gros-Caillou, et qu'aucun journal n'a rapporté avec exactitude.

M. Depauve, père de ces enfants, est marchand fruitier rue Amélie, mais il exerce en outre la profession de cordonnier.

Ayant des bottines à livrer rue Saint-Honoré, il eut la funeste pensée de confier cette commission à sa fille Marie, âgée de dix à onze ans, qui voulut emmener avec elle son jeune frère, bébé de quatre ans. Pourtant, la mère avait tenté de s'y opposer, la course lui paraissant trop longue, et cette femme n'aimant pas à quitter des yeux ces chers petits êtres qui sont toute sa vie.

Les enfants partirent cependant tout joyeux, en se tenant par la main, et leur mère les suivit du regard jusqu'au détour de la rue, non pas sans leur crier maintes fois de prendre bien garde aux voitures et de suivre toujours les trottoirs.

Une longue heure s'écoula, la boutique

restait déserte et silencieuse, les époux Depauve, qui ont l'habitude de travailler au bruit incessant d'une troupe d'enfants tapageurs, comme tant d'autres aux accords harmonieux d'une musique de maestro, sentirent une sorte de malaise et l'inquiétude envahir leur esprit, devant ce vide inaccoutumé.

La femme fit bientôt ressortir, en termes émus, toute l'imprudence qu'on commettait en envoyant aussi loin des enfants de cet âge; le mari ne répondit pas. Mais soudain, n'y tenant plus, il se lève brusquement, jette à ses pieds ses outils et son tablier et part comme un trait à la recherche des bambins chéris.

A son arrivée sur la place de la Concorde, il aperçoit un rassemblement nombreux. Qu'y a-t-il? Un frisson parcourt tous ses membres, il veut courir, et il chancelle, son cœur bat à tout rompre, il avance en tremblant :

« Ah ! mes enfants ! mes pauvres enfants ! mon Dieu ! mon Dieu ! s'écrie-t-il tout-à-coup d'une voix déchirante. » Et la foule épouvantée recule pour lui livrer passage, et l'infortuné père se précipite et tombe à genoux à côté de deux petits cadavres horriblement mutilés qu'il couvre de pleurs et de caresses. Ce sont ses enfants.

On connaît l'accident. Ils revenaient chez leurs parents, lorsque, place de la Concorde, deux voitures particulières, qui allaient en sens inverse, les obligeant à se garer hâtivement, ils allèrent se jeter sous les roues d'un tombereau chargé de cailloux et appartenant à M. X., entrepreneur de la ville.

Marie avait même, à la vue du danger, saisi vivement son petit frère dans ses bras, et c'est ainsi que l'affreuse mort, qui les a surpris, est venue les frapper.

L'un, le garçon, a eu sa jolie tête blonde broyée, et n'a cependant rendu le dernier soupir que vingt-cinq minutes plus tard, dans une pharmacie du voisinage; l'autre, la jeune fille, dont la poitrine était complètement écrasée, a expiré instantanément.

Qu'on s'imagine, si l'on peut, le désespoir du père; quant à nous, nous ne saurions le décrire. Mais c'était navrant, et pas une personne dans la foule ne put retenir ses larmes au spectacle de cette immense douleur qui ressemblait à la folie. Aujourd'hui on a de sérieuses craintes pour la raison de cet homme.

On a dit que les corps avaient été portés à la Morgue; ce n'est pas. Ils ont été placés sur un brancard et portés rue Amélie, conduits par M. Depauve, lui-même, dont deux hommes soutenaient les faibles pas.

Les passants se découvraient sur leur passage et se mêlaient au lugubre cortège qui arriva ainsi, grossissant toujours, au domicile des parents. Mais on en avait éloigné la mère dans la crainte qu'elle ne reçût un coup mortel.

C'est pourtant elle qui a fait preuve du plus grand courage; car avant-hier matin, tandis que son mari s'enfermait dans sa chambre, elle accompagnait au cimetière Montparnasse les restes de ses enfants.

A ses côtés marchait son fils aîné, âgé de quinze ans.

L'assistance était considérable; elle comprenait les écolières de la pension Roze, où la jeune Depauve allait en classe.

Toutes étaient vêtues de blanc, et quatre d'entre elles tenaient les cordons du poêle.

M. X..., l'entrepreneur de la Ville, propriétaire du fatal tombereau, suivait aussi le funèbre convoi. Il a non-seulement réglé tous les frais des funérailles, mais il a encore remis un secours de 4,000 fr. à la malheureuse famille.

Chronique de l'Ouest

ET
CHRONIQUE LOCALE

Ceci est à l'adresse du très-jeune et très-inexpérimenté rédacteur du *Courrier de Saumur*.

L'opinion publique se divise en deux catégories bien distinctes : l'opinion des honnêtes gens et l'opinion de ceux qui oublient de l'être. Or, je me flatte d'avoir complètement pour moi la première, et j'en donnerai mille preuves pour une. Quant à la seconde, ah ! que Dieu me préserve d'être soutenu et loué par elle !

Les démagogues et les communalards, les

gueux impurs qui ont causé les malheurs de la France et qui cherchent de plus en plus à l'avenir, les bandits politiques, les crétiens ambitieux dont j'ai continuellement arraché le masque, vous diront et vous répéteront, jeune homme, que j'ai tué mon père, assassiné ma mère, que je bois du sang humain à tous mes repas, et que je mange les petits enfants sans prendre la peine de les faire cuire.

Voilà pourquoi vous avez tort de chercher auprès d'eux vos informations.

Pour la troisième ou quatrième fois je vous fais observer que je n'ai pas commencé l'attaque, ce qui vous met complètement dans vos torts. Et, à propos de riposte, malgré votre jeune âge et votre inexpérience, vous n'êtes pas sans savoir que chose écrite est chose faite.

E. DE M.

P.-S. — Dans votre numéro du 24 avril, vous déclarez ignoble et ordurière une phrase latine tirée de l'Écriture sainte. Elle s'applique aux démagogues qui persistent dans leurs infâmes doctrines, aux impies qui renouvellent leurs impiétés, et aux débauchés qui retournent à leurs orgies, comme le « chien retourne à son vomissement, CANIS REDIT AD VOMITUM. » J'excuse votre jeunesse et votre ignorance.

Quant à votre boîte aux ordures, taillée sur le patron de celle du citoyen Mottu, j'ai déjà eu l'honneur de vous dire qu'elle se transforme en écrin dès que vous y placez une morale et des idées contraires à celles du *Courrier de Saumur*. Nous vous engageons en conséquence à la remplir de nos articles le plus souvent possible : ce sera toujours un peu de contre-poison pour vos infortunés lecteurs.

E. DE M.

Le concert donné hier au théâtre de Saumur, pour l'œuvre de la libération du territoire a eu un succès complet.

La salle était comble, et la recette nette s'élèvera à 2,000 fr. environ pour l'œuvre nationale.

Honneur donc aux organisateurs de cette fête. Leurs efforts ont été bien couronnés. Cent cinquante amateurs se sont mis à leur disposition avec savoir et bonne volonté. Honneur aussi aux artistes de notre ville, à eux revient le succès musical de la soirée.

Nous ne devons pas oublier M^{me} Lemoine-Cifolelli et M. Cattermole. Ce sont deux artistes qu'une ville est heureuse de posséder.

Les applaudissements n'ont pas manqué non plus aux interprètes des deux pièces, *Monsieur boude* et les *Deux Aveugles*. L'entrain des jeunes gens a été complet, et après *Monsieur boude* les trois artistes ont été rappelés par la salle entière.

Encore une incendie par le pétrole :

Samedi soir, à la nuit, une personne se présentait chez M^{me} Thuau, lampiste à Saumur, rue de la Comédie, pour acheter cette huile terrible. M^{me} Thuau, pour obliger son client, prit les dispositions nécessaires pour éviter tout accident; sa lumière lui paraissait assez éloignée d'elle. Tout-à-coup, pendant qu'elle versait le liquide, une traînée lumineuse occasionnée par le gaz enflammé gagna rapidement le pétrole, et instantanément le magasin ne fut plus qu'une fournaise. Ce n'est pas sans brûlures, peu graves, il est vrai, que M^{me} Thuau a pu se sauver.

Des voisins et des passants sont accourus aussitôt : quelques-uns ont eu la malheureuse idée de jeter de l'eau, ce qui n'a fait qu'activer les flammes; d'autres, mieux inspirés, ont pris de la terre dans le square et

en la jetant sur le feu, ont pu facilement s'en rendre maîtres.

La boiserie a été fortement endommagée ainsi que les marchandises dans les rayons; les dégâts s'élèvent à 4,000 fr. environ couverts par la compagnie la *Nationale*.

Un incendie a eu lieu, vendredi soir, à Angers, au quartier de cavalerie. Un des baraquements en bois qui servent d'écurie, a brûlé avec deux cents rations de fourrage. Les chevaux avaient été retirés à temps.

Le premier essai de la ligne du chemin de fer de Mamers à Saint-Calais, a eu lieu ces jours derniers. La machine était montée par MM. Haentjens, président du conseil d'administration de la Compagnie; Faliès ingénieur en chef, et Dulin, chef de traction. Le parcours s'est fait dans de bonnes conditions.

L'inauguration solennelle de la ligne est fixée au 25 juin. Le ministre des travaux publics doit y assister.

On mande de Quimperlé, à la date du 16 :

Une bien fâcheuse affaire s'est passée dans la commune de Redené, canton de Quimperlé.

Dans un village de cette commune demeurent Jacques et François Lemoyne, les deux frères; ils étaient sur le point de se marier. Mais tous deux avaient le même désir, qu'ils se cachaient depuis longtemps, c'était de rester après leur mariage dans la maison paternelle. Il y a trois jours de cela, ils se firent une confidence à ce sujet, et décidèrent de laisser le hasard trancher la question. Les cartes se prononcèrent en faveur du plus jeune, Jacques Lemoyne. Alors François se leva et sans mot dire sortit de la maison. On s'aperçut qu'une tristesse profonde l'avait gagné. La nuit venue, François n'ayant pas reparu, on s'empressa d'aller à sa recherche, et Jacques eut la douleur de rencontrer son malheureux frère pendu dans un bâtiment du village! le chagrin qu'il avait ressenti à l'idée de quitter la maison paternelle l'avait poussé à l'accomplissement de ce funeste dessein.

COURRIER DE LA CAMPAGNE.

Aménagement des endroits propres à établir une basse-cour.

Si vous pouvez disposer d'un terrain bien aéré, avec de bons ombrages, de petits bosquets où les poules puissent dans les grandes chaleurs du jour, se rouler, faire leur toilette minutieuse : lisser, redresser, remettre en ordre chaque plume, passant tour-à-tour de l'ombre du bosquet aux échappées de soleil pour se poudrer dans le sable fin ou la terre sèche, c'est sur cet emplacement, qu'il nous faudra établir la petite colonie.

Et n'oubliez pas que l'aspect du lieu, et celui des endroits environnants, lui seront indifférents; une longue vue même (quoiqu'elle ne soit pas de rigueur) pourra lui être agréable; les charmes d'un entourage rempli de fleurs et de verdure le rendront plus gaie.

La poule a une passion déterminée pour les endroits d'où elle peut jouir de la beauté des sites, de leur étendue; d'où elle peut, au loin, interroger le ciel et y guetter les oiseaux de proie qu'elle redoute instinctivement. Les bois, les belles prairies, le bord des ruisseaux ombragés font également ses délices; elle semble aimer le paysage, enfin.

C'est pourquoi, sans s'inquiéter plus que de raison de ses goûts, il faudra se réjouir de tout ce que le hasard aura réuni de conditions pouvant contribuer à son bien-être matériel et... j'allais dire, moral ! pourquoi pas, après tout ?

S'il existe un mur au levant sur l'emplacement arrêté, on le conservera scrupuleusement afin de pouvoir y adosser le poulailler.

S'il n'en existe pas, il faudra en faire construire un sur toute la longueur de cette exposition. Ce mur

devra naturellement être assez élevé pour la dimension qu'on voudra donner au poulailler, et les autres parties de l'entourage devront avoir au moins six pieds de haut.

Sur les faces exposées au midi et à l'ouest, la clôture devra être composée d'un grillage en fil de fer galvanisé à mailles de sept centimètres au plus.

L'exposition nord devra être entièrement close par un mur ou une sorte de claie d'une composition quelconque, mais dont le tissu soit serré et bouché.

Contre cette clôture et non loin du poulailler, dans l'angle formé par les côtés *est* et *nord*, on fera, s'il se peut, établir un hangar rustique sous lequel on mettra du sable fin, qui sera changé de temps en temps.

C'est là que, préservées des pluies, des neiges, des rafales d'hiver, les belles prisonnières trouveront un abri où elles auront encore l'air et la vue, où elles pourront se rouler en faisant *poudrette*, comme on dit, ce qui est un de leurs grands sujets de satisfaction, en même temps que c'est le moyen le plus efficace pour elles de se débarrasser de la vermine.

Comme nous l'avons dit plus haut, c'est sur le mur exposé à l'est que l'on adossera le hangar et le bâtiment qui deviendra la *poulerie*.

Si ces constructions étaient au midi, la chaleur y serait insupportable et favoriserait la pullulation — si on peut s'exprimer ainsi — des mites, parasites qui jouent chez les volailles un rôle encore plus horrible que celui d'autres insectes dans certaines habitations des hommes.

L'exposition au nord est trop fraîche et donne de l'humidité; au couchant, le soleil viendrait inutilement le soir.

Le poulailler doit être construit en briques revêtues au dehors et en dedans d'enduits de plâtre très-lisses, nettoyés deux fois par an au lait de chaux. On y établira d'une façon convenable des perchoirs *mobiles* adossés aux murs, en forme d'échelle très-penchée, à deux ou trois échelons gros comme le poignet, et des pendoirs, *mobiles* aussi, afin que de temps en temps ces objets puissent être sortis et lavés à l'eau de potasse, afin de détruire jusqu'aux germes des mites.

Il faut que la porte soit grande afin de laisser le passage libre et de permettre des nettoyages faciles et fréquents; qu'elle soit bien close pour que les animaux dangereux ne puissent pénétrer à l'intérieur, et qu'une large ouverture pratiquée dans la partie supérieure ne soit close que par un grillage en fil de fer galvanisé à mailles de deux centimètres.

On inspectera la construction, avant d'y loger les locataires, et l'on fera boucher solidement toutes les issues par lesquelles pourraient s'introduire les belettes ou les fourmis.

Un trou de sortie ménagé dans le mur, à un endroit convenable, et au moins à un mètre du sol, sera clos soigneusement le soir par une petite trappe, ouverte le matin, en été, à 7 heures seulement, en hiver, à 9 heures seulement.

Une planchette de la largeur de la porte, posée à plat et fixée solidement sur la partie inférieure de l'ouverture, saillira d'un pied au-dedans et au de-

hors, et formera une façon de pallier aussi commode pour la sortie que pour la rentrée. On y fixera de petites échelles pour en faciliter l'ascension. C'est sur cette planchette-pallier que s'abattra la trappe, quand on fermera le poulailler.

Cette portée d'entrée et de sortie doit être placée à la hauteur indiquée pour que des chiens ou autres animaux ne puissent pénétrer à l'intérieur.

Point n'est besoin d'indiquer de proportions pour construire le poulailler. Chacun le fera à sa manière, plus ou moins richement, plus ou moins coquettement.

Si, près de notre terrain, et y attendant, on pouvait disposer d'un autre emplacement d'une dimension aussi grande que possible, pour y laisser de temps en temps s'ébattre la basse-cour, et y becqueter les gazons, on mettrait le comble à la prospérité de la colonie.

CH. JACQUE.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

LE CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.

La librairie DÉCEMBRE-ALONNIER, 20, rue Suger, à Paris, vient de faire paraître, au prix de 20 cent., un petit volume ayant pour titre : *Les Scandales du Bonapartisme*, par Sempronius. C'est une

étude curieuse, rapidement faite, des dilapidations de l'Empire; c'est le pilori auquel sont attachés les hommes qui, par système ou par légèreté, ont préparé la ruine de la France.

Marché de Saumur du 20 avril.

Froment (l'h.) 77 k. 24 90	Graine trèfle 50	—
2 ^e qualité. 74 23 90	— luzerne 50	—
Seigle 75 12	Foin (h. bar.) 780	70
Orge 65 10	— Luzerne —	780 60
Avoine h. bar. 50 9	Paille —	780 55
Fèves 75 12 50	Amandes 50	—
Pois blancs. 80 31	— cassées 50	—
— rouges. 80 31	Cire jaune. 50	180
Graine de lin. 70	Chanvre tillé	—
Colza 65	(52 k. 500) —	à
Chenevis. 50	Chanvre broyé	—
Huile de noix 50 k.	Blanc	à
— chenevis 50	Demi-couleür	à
— de lin. 50	Brun.	à

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1870.	1 ^{re} qualité 100 à 185
Id.	2 ^e id. 75 à 90
Ordin., envir. de Saumur 1871.	1 ^{re} id. 45 à 58
Id.	1871, 2 ^e id. » à »
Saint-Léger et environs 1871.	1 ^{re} id. 45 à 55
Id.	2 ^e id. » à »
Le Puy-N.-D. et environs 1871.	1 ^{re} id. 42 à 48
Id.	2 ^e id. » à »
La Vienne, 1871.	30 à 35
ROUGES (2 hect. 20).	
Souzay et environs 1871.	70 à 80
Champigny, 1871.	1 ^{re} qualité 120 à 150
Id.	2 ^e id. » à »
Varrains, 1871.	70 à 80
Varrains, 1871.	» à »
Bourgueil, 1871.	1 ^{re} qualité 90 à 100
Id.	2 ^e id. » à »
Restigné 1871.	70 à 80
Chinon, 1871.	1 ^{re} id. 60 à 75
Id.	2 ^e id. » à »

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 AVRIL 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % j. 1 ^{er} janv. 71.	55 45	»	15	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	915	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	258 75	6	25
4 1/2 % j. 22 sept.	80	»	50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm. 125 fr. p. j. nov.	635	»	»	Canal de Suez, j. janv. 70.	316 25	2	50
4 % j. 22 sept.	70 80	»	»	Crédit Mobilier	215	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	515	2	50
5 % Emprunt	88 25	»	05	Crédit foncier d'Autriche	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	910	2	50
Obligations du Trésor, t. payé.	498 75	1	25	Charentes, 400 fr. p. j. aout.	445	»	1 25	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	215	»	»	Est, jouissance nov.	510	»	3 75	Orléans	296	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	373 75	1 25	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	890	10	»	Paris-Lyon-Méditerr.,	293	»	»
— 1865, 4 %	437 50	»	2 50	Midi, jouissance juillet.	612 50	»	2 50	Est	282 50	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	270	»	2 50	Nord, jouissance juillet.	952 50	»	5	Nord	302 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	249 75	»	25	Orléans, jouissance octobre.	830	»	2 50	Ouest	287 50	»	»
libéré	250	»	75	Ouest, jouissance juillet, 65.	505	»	»	Midi	289	»	»
Banque de France, j. juillet.	3775	30	»	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	»	»	»	Deux-Charentes.	279	»	»
Comptoir d'escompte, j. aout.	677 50	7	50	Compagnie parisienne du Gaz.	675	»	5	Vendée	252 50	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	500	»	»	Société Immobilière, j. janv.	35	2	50				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	345	»	»								

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	omnibus.
9 — 02 — — — — —	omnibus.
1 — 33 — — — — —	soir, —
4 — 13 — — — — —	express.
7 — 27 — — — — —	omnibus.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — — — —	omnibus.
9 — 50 — — — — —	express.
12 — 38 — — — — —	omnibus.
4 — 44 — — — — —	soir, —
10 — 30 — — — — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

A AFFERMER

DE SUITE

PROPRIÉTÉ D'EPÈNE

Sise à Bournand,

DE 42 HECTARES 24 ARES.

Les réparations aux bâtiments sages nécessaires seront faites par le propriétaire, au gré du fermier.

Entrée en jouissance au 25 mars 1872.

S'adresser, à Loudun, à M^r HERBAULT, notaire. (121)

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.

S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.

S'adresser à M. FORGE. (98)

M^r LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un clerc.

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (398)

On demande un homme pour garde champêtre. S'adresser à M. PERREAU, maire de Distré. (84)

Un jeune homme de 16 ans, de très-bonne famille, sachant bien lire et écrire, désire se placer dans une maison de commerce ou dans un bureau. S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un ouvrier.

CODE

DES

USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QUERIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, au bureau du journal.

A SAINT-MAURICE

MAISON DE TEINTURES ET D'IMPRESSIONS

Place de Beaune et rue du Commerce, N° 1, TOURS

(INDRE-ET-LOIRE).

M. CHESNEAU-DELAGE informe que ses spécialités particulières sont :

Les teintures au teneur, en toutes nuances; Les impressions sur soierie, laine et coton, en toutes couleurs. Cet article se fait avec une grande baisse de prix.

Les teintures ou réserves des cachemires des Indes et cachemires français; La teinture des robes et le remoirage antique et français; Les teintures-lumières pour soirées; Les teintures en toutes nuances et le blanchissage des plumes; Les nettoyages à sec. — Envoi d'échantillons. (147)

BENZINE J. GARDOT

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans laisser d'odeur et sans altérer le brillant des couleurs. Prix du flacon : 1 fr. 25. A Saumur, chez M^r GONDRAND, rue d'Orléans; à Angers, chez M. BAILLIF, épicier-drogiste. — On demande des Dépositaires pour toutes les autres villes du département. (322)

PARIS-JOURNAL

2, RUE FAVART, 2

ne coûte, pour Paris et les Départements, que

40 FR.

tandis que les journaux semblables coûtent

64 FR.

Il offre à ceux de ses lecteurs qui voudraient dépenser cette même somme de 64 francs :

1^{re} PRIME pour 13 francs franco au lieu de 26

FROU-FROU, gazette hebdomadaire splendidement illustrée par Morin, Hadol, Sahid, Lemot, Sevin.

2^{re} PRIME pour 7 francs au lieu de 15

LE MUSÉE DES FAMILLES, la plus ancienne et la plus renommée des publications pittoresques; pour 7 francs l'année courante et un volume, au choix du souscripteur, à prendre dans la collection.

Ce volume ne pouvant se fractionner, les abonnés de trois mois devront ajouter 1 fr. 50, et ceux de six mois 1 franc au prix de leur abonnement.

3^{re} PRIME pour 5 francs au lieu de 7 fr. 20

LES MODES VRAIES, véritable moniteur de la toilette, destiné aux femmes de goût et d'élégance honnête, et donnant les patrons et les dessins nécessaires aux travaux de famille.

Contre l'envoi d'un franc en timbres-poste on recevra Paris-Journal pendant huit jours.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D'ANGERS.

REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an. 5 fr. | Six mois. 2 fr. 75 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

LE BIBLIOGRAPHE

Bulletin mensuel des publications anciennes et modernes: religieuses, historiques, littéraires, scientifiques, artistiques, etc. sera dressé GRATIS, à partir du 20 novembre, aux personnes qui en feront la demande par lettre affranchie.

Une place est réservée dans le *Bibliographe* à l'offre et à la demande des raretés bibliographiques et artistiques. S'adresser au Directeur, rue de Fleurus, n° 1, à Paris.

PLUS DE HERNIES

Guérison radicale des Hernies et Descentes Méthode de feu P^r Simon. (Notice envoyée franco à ceux qui la demandent.) Ecrite par M. MIGNAL-SIMON, bandagiste-herniaire, aux Herbières (Vendée), gendre et succ^r, seul et unique élève de P^r Simon, ou à la Ph^{ie} Briand, aux Herbières (Vendée).